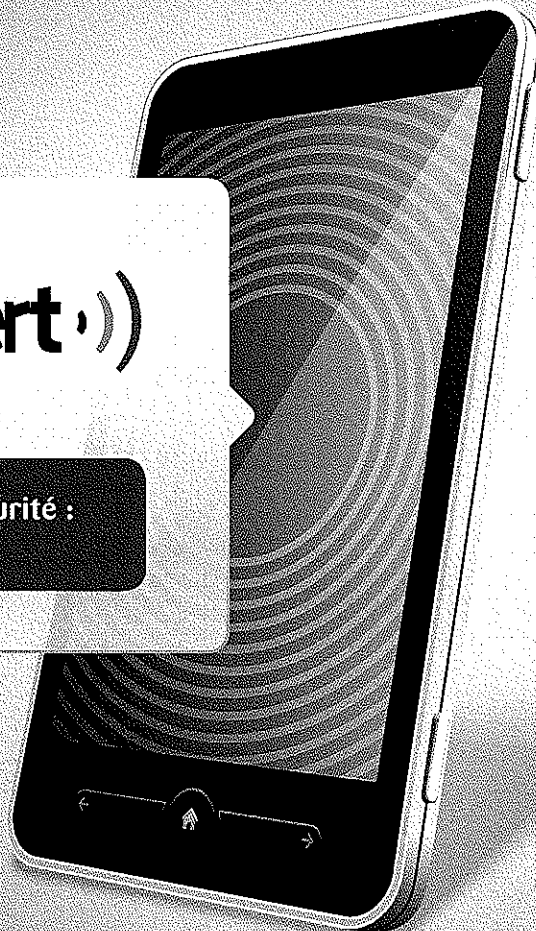


.bealert)))

**Soyez acteur de votre sécurité :
inscrivez-vous !**



Un nouveau système d'alerte de la population

Lors de nombreuses situations d'urgence, une alerte rapide de la population est cruciale.

BE-Alert est un nouvel outil d'alerte qui vise à avertir de manière plus rapide, plus claire et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence.

Comment serais-je alerté ?

Lorsque l'autorité le juge nécessaire, elle peut décider, selon la situation d'urgence, de vous envoyer un message d'alerte. Pour recevoir cette alerte, vous devez vous inscrire au préalable.

Vous pouvez choisir d'être alerté par :

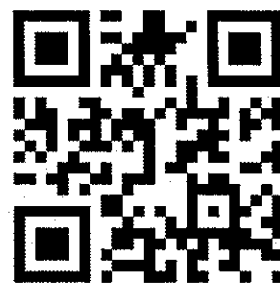
- message parlé sur votre téléphone fixe ou mobile
- SMS sur votre téléphone mobile
- e-mail ou par fax
- message via les réseaux sociaux

Afin de recevoir un message lors d'une situation d'urgence, il est nécessaire de vous inscrire. Vous pourrez également indiquer comment vous souhaitez être averti.

Comment m'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous devez aller sur la page web www.be-alert.be. Vous complétez vos coordonnées et vous indiquez la manière dont vous souhaitez être averti.

Vos informations ne seront utilisées que pour une alerte en cas d'urgence.



www.be-alert.be